



Compte-rendu de la réunion du 21 mars 2024

Étaient présents :

L. BATAILLE, F. CARTON, O. CHAMBIN, B. CHAMPANET, J.M. CHILLON, F. COMBY, V. DASSONNEVILLE, X. DESMAS, C. DETUNCQ, N. DILE, S. DION, N. DUVAL, S. FAURE, D. FINANTZ, M. FOURNY, C. GUIDONI, C. HAFFNER, E. LAMY, D. LE VU, M. LEBLANC, F. MALLY, J. PARESYS, I. PASSAGNE, A. PEIGNE, A. PIRAUX, S. ROUSSELOT, C. SALLENÆVE, C. SARRADO.

Étaient excusés : J. ARNOULT, M. AULOIS-GRIOT, P. BECK, B. BERTHELOT-LEBLANC, F. DUPUIS, H. DUTERTRE, F. GEORGIN, P-H. GODFROY, J. GRAVOULET, L. LOUIN, B. MALEINE, N. MATHOT, J. MONDON, A. MULLER, B. PECH, E. REMONGIN, E. SEGUIN, A. TESSON-RICHER, Q. VIGNANE.

1. Informations du Président

Xavier Desmas ouvre la réunion du CPCMS en notant que de nombreuses facultés sont représentées en présentiel et en distanciel.

La réunion de ce jour aura une partie dédiée à la réforme du DES avec la participation de Sébastien Faure et Vincent Lisowski, président de la Conférence des Doyens.

2. Approbation de compte-rendu de l'Assemblée Générale du 11 janvier 2024

Le compte-rendu est adopté à l'unanimité après vérification de la liste des présents.

3. Point budget

Arthur Piraux fait le point sur le budget 2024.

14 associations sont à jour de leur cotisation (Amiens, Angers, Besançon, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Marseille, Nantes, Paris, Poitiers, Reims, Rouen, Strasbourg, Toulouse).

Caen a procédé au paiement mais doit finaliser son inscription en ligne.

Lille a bien fait son inscription en ligne mais doit finaliser son adhésion en réalisant le virement.

Pour rappel, il y a eu une augmentation de 50 euros auprès des associations régionales pour financer les sites internet filles.

Pas de retour de Bordeaux, Clermont, Montpellier, Nancy, Rennes, Tours.

Il y a plusieurs cotisations individuelles

Une demande de subvention a été faite auprès du CCA de 7000 euros, essentiellement pour la mise en ligne de la formation Qualité.

4. Présentation de la vidéo de présentation du CPCMS

Arthur Piraux présente une courte vidéo de présentation du CPCMS afin de valoriser les activités du CPCMS.

Elle sera disponible sur le site du CPCMS et envoyée auprès des membres du Collège pour permettre de l'utiliser et la relayer au niveau local
Il faudrait la partager sur les réseaux sociaux afin de donner accès aux étudiants.

5. Révision de la fiche informative

Dominique Le Vu présente les évolutions de la fiche informative à remplir par chaque maître de stage.

La fiche a été simplifiée mais aussi axée plus sur les missions, la qualité, la formation et la volonté d'être maître de stage.

L'enregistrement de la fiche sera fait après modération du CPCMS (pas d'opposabilité).

Aujourd'hui environ 1000 fiches ont été validées.

6. Formation Qualité pour les maîtres de stage

Dominique Le Vu et Xavier Desmas ont travaillé sur une base de diapositives (environ 40) pour la formation Qualité en se basant sur DQO.

La qualité ne fait plus partie des objectifs du DPC, mais cette formation pourrait être validée par le CNP.

Il va y avoir 2 étapes avec Michaël Leitner:

- conception et création du module e-learning
- développement du module e-learning et tests.

Il faudra veiller à créer des outils formatifs, permettant la délivrance d'une attestation de validation des acquis à l'issue de la formation.

7. Discussion avec la Conférence des Doyens

Vincent Lisowski rejoint la réunion du CPCMS.

Cyprien Haffner fait un point d'étape suite à une réunion avec un conseiller au ministère de la santé (Romain Bégué). Le cabinet du premier ministre a pour objectif de valider la réforme pour la fin du printemps 2024.

La R3C suit la réforme pour les DES de pharmacie hospitalière et de la biologie médicale, d'ores et déjà finalisés (2020 et 2017)

La mise en place de DES courts (DES officine et DES industrie) tarde à aboutir.

L'objectif est de basculer par une approche par compétences avec des groupes de travail, déjà mis en place, et pilotés par la Conférence des Doyens.

L'enjeu est d'avoir un **continuum pédagogique** entre les passages universitaires et le stage.

L'idée est de faire une année entière (12 mois) avec 2 semestres. Les engagements financiers vont impacter l'organisation du DES. Pour l'instant, il y aura **9 mois** de rémunération avec une part maître de stage et une part de l'état. On ne sait pas encore quel mécanisme de paiement sera mis en place.

On ne pourra plus faire 3 mois de cours puis un temps de stage. Il faudra voir l'organisation sur l'année avec un temps d'alternance obligatoire.

Le maître de stage aura un rôle plus important en pédagogie. Il y aura un référentiel de compétences pour le maître de stage avec un tableau de bord.

Un autre enjeu est la **répartition territoriale** des étudiants comme pour les internes hospitaliers. La répartition sera décidée par l'ARS et les facultés pour assurer un maillage

territorial. Il faudra un régime indemnitaire des étudiants concernant le transport (acquis) et l'hébergement (soumise à négociation).

La limitation actuelle est budgétaire mais aussi avec les effets de bord (d'autres filières comme l'odontologie et la maïeutique pourraient demander les mêmes aspects financiers).

Les maîtres de stage devraient avoir un **statut de MSU** (maître de stage universitaire) avec une formation obligatoire pour pouvoir encadrer les étudiants par rapport aux approches compétences. Ce statut est prévu pour 2025 / 2026.

En médecine générale, il y a 2 niveaux de MSU. Le cabinet de Gabriel Attal veut aller très vite sur la réforme avec une convocation des doyens dans le mois d'avril pour des arbitrages.

Pour 2024, un budget a été formalisé.

Il faudra des groupes de travail pour les textes réglementaires.

La CDD souhaite une application pour 2025.

Pistes de réflexion pour le CPCMS :

- Statut de MSU avec formation (approche compétence, encadrement, rétroaction...) : qu'est-ce que l'on attend ? voir ce qui est transposable par rapport au CNGE (Collège National des Généralistes Enseignants) (y compris mémoire de thèse et thèse) ;
- Portfolio étudiant (recensement de ce qui existe) ;
- Tableaux de bord des stages.

Il faudra aussi des moyens pour les universitaires engagés dans cette réforme.

Il faut prévoir des outils numériques.

Il faut une place reconnue pour les pharmaciens adjoints.

Le CPCMS doit travailler sur des feuilles de route.

La conférence des doyens va rédiger une note de cadrage pour que le CPCMS synthétise des pistes de réflexion avec un rendu pour fin juin 2024.

8. Questions diverses

- Valorisation du stage d'initiation

L'enquête a donné des résultats denses avec de nombreuses réponses.

Il faut maintenant passer à l'exploitation des données (Arthur Piraux et Odile Chamblin).

Il faudrait arriver à un rapport avec des propositions d'amélioration et envisager une publication.

- Prix du CPCMS

Ce prix est lancé grâce au visuel de l'ANEPP.

Il faut en faire la promotion.

Ce serait bien de modifier le titre : " Pourquoi l'officine c'est pour **moi** " en " Pourquoi l'officine, c'est pour **toi** ? "

- Point accord France - Québec

Il y a eu une réunion au CNOP afin de réévaluer les accords France / Québec pour l'exercice de la pharmacie. Xavier Desmas et Odile Chamblin ont participé à cette rencontre pour présenter les stages et les critères d'agrément, le suivi des stages,

Les accords vont être mis à jour en fonction de ces présentations.

- **Point CNP Pharmacie**

Le référentiel de certification périodique des professionnels de santé (pour la pharmacie) est terminé.

Une évaluation de différentes actions en fonction des demandes est en cours.

Le CNP demande s'il y a des maîtres de stage spécialisés dans un domaine spécifique et qui pourraient être sollicités en cas de besoin afin d'expertiser un dossier.

- **Prochaines dates de réunion**

- 6 juin 2024 (CNOP)
- Les réunions suivantes devront être délocalisées soit à Levallois soit au CROP Île de France, ou bien dans les bureaux des syndicats en fonction des disponibilités.

Fin de la réunion à 16h